

DES PRINCIPES D'ACTION

Il y a le projet, ses valeurs, ses objectifs, et **les principes qui dictent la manière dont on va conduire ce projet:**

- La qualité de la relation,

Ce qui est déterminant dans la mise en œuvre des objectifs, c'est la qualité de la relation que nous entretenons avec les usagers (bénévoles, adhérents, habitants) et qui doit « permettre à chacun d'échapper à la « foule solitaire », de transformer les relations ordinaires, ou exceptionnelles, en relations chaleureuses et agréables »¹.

Elle traverse tous les enjeux identifiés dans ce projet (lutter contre l'isolement, contribuer à la « réussite éducative » et faire de la MPT un espace de ressources). Elle s'illustre par :

- Le respect de la personne dans sa singularité,
- Se rendre disponible, prendre le temps d'accueillir,
- L'attention et l'écoute,
- Rassurer et orienter,
- Fidéliser les relations (« la durabilité de la relation » cf page 18), « suivre » les personnes (relancer, rappeler, etc.),
- Personnaliser la relation (chaque personne est à part entière) par un discours adapté à la situation,

- Le « aller vers »,

Autre principe, celui de la proximité avec le quartier et **cette démarche dynamique « d'aller vers »**. La force d'un Centre Social est sa relation au territoire et à ses habitants-partenaires. Cela s'illustre par : Aller à la rencontre des partenaires et des habitants, proposer des temps d'animation sur le quartier, diffuser la communication de la MPT (flyer, affichage dans les cages d'escaliers, ...) , être à l'écoute des demandes.

Tous ces temps formels et informels de rencontre avec et entre les habitants doivent permettre de créer une dynamique de lien social sur le quartier. Cette relation entre la MPT et le quartier doit être entretenue et s'inscrire dans la continuité...

- L'«Accessibilité»,

- **Financière**, par l'application d'une politique tarifaire unique et adaptée, ou la gratuité certaines fois,
- **Culturelle**, en suscitant l'envie de découvrir ou en permettant l'accès à des pratiques et lieux culturels,
- **Faciliter la mobilité** de ceux qui sont limités dans leurs déplacements,
- **L'inclusion**, car faire progresser l'inclusion, c'est faire progresser la qualité de vie de tous,

- Le projet collectif ou la démarche « participative »

Démarche inhérente au Centre Social, « la participation des habitants » est parfois difficilement perçue par les professionnels : perte de « contrôle », sentiment de « disparaître » un peu, difficulté à « faire avec »,...

A la MPT, ce principe reste toujours à affiner, peaufiner et/ou expérimenter.

Elle nécessite de croire profondément au travail collaboratif et à la création d'intelligence collective :

-mettre en commun des compétences et des connaissances, quel que soit le « statut » des personnes impliquées.

-accepter de travailler dans un cadre commun avec des règles du jeu de la relation à l'autre,

-donner du « sens » à la participation de chacun.

-faire équipe , dans le respect des personnes, dans l'entraide, l'encouragement et la coopération.

-mesurer la dynamique, le changement opéré par le projet collectif, pour que chacun puisse ressentir son « utilité » dans cette démarche.

¹ François de SINGLY, [Les uns avec les autres](#), 2003, Armand Colin, Paris